

ANNEXE 2 : LISTE DES OUVRAGES REMIS

1 - Esplanade piétonne J4 et ses ouvrages indissociables :

bornes d'accès, voie de sécurité avec sa signalisation réglementaire, revêtements de sol, réseaux d'assainissement, d'éclairage, d'électricité, d'eau potable, les branchements, les arbres plantés, le mobilier urbain, les équipements de vidéosurveillance, les édicules et locaux abritant des services publics, les bornes foraines ...

2 – Darses portuaires et leurs équipements indissociables :

quais, bornes maritimes, réseaux d'électricité, d'eau potable, les branchements, le mobilier urbain maritime, la digue et enrochements.

3 – Section Nord de la promenade Louis Brauquier et ses ouvrages indissociables :
les revêtements de surface, les réseaux, l'éclairage.